



Transformations du système agri-alimentaire territorial en sud Ardèche : co-construire une périodisation du passé... qui fasse sens pour l'avenir

Transformations of the territorial agrifood system in Southern Ardèche: the co-construction of a periodisation of the past... that would mean for the future

Claire Lamine, Florence Dodet, Camille Demené, Denis Rotival, Lucia Latré, Nicolas Sabot, Lorraine Chenot, Marie-Pierre Hilaire, Odile Audibert, Pascal Waldschmidt et Marie Simon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/20864>

DOI : [10.4000/geocarrefour.20864](https://doi.org/10.4000/geocarrefour.20864)

ISSN : 1960-601X

Éditeur

Association des amis de la Revue de géographie de Lyon

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



Référence électronique

Claire Lamine, Florence Dodet, Camille Demené, Denis Rotival, Lucia Latré, Nicolas Sabot, Lorraine Chenot, Marie-Pierre Hilaire, Odile Audibert, Pascal Waldschmidt et Marie Simon, « Transformations du système agri-alimentaire territorial en sud Ardèche : co-construire une périodisation du passé... qui fasse sens pour l'avenir », *Géocarrefour* [En ligne], 96/3 | 2022, mis en ligne le 21 novembre 2022, consulté le 13 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/20864> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.20864>

Ce document a été généré automatiquement le 28 mars 2023.



Creative Commons - Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-SA 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Transformations du système agri-alimentaire territorial en sud Ardèche : co-construire une périodisation du passé... qui fasse sens pour l'avenir

Transformations of the territorial agrifood system in Southern Ardèche: the co-construction of a periodisation of the past... that would mean for the future

Claire Lamine, Florence Dodet, Camille Demené, Denis Rotival, Lucia Latré, Nicolas Sabot, Lorraine Chenot, Marie-Pierre Hilaire, Odile Audibert, Pascal Waldschmidt et Marie Simon

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet financé par la Fondation de France. Les auteurs remercient tous les participants au groupe plénier et aux groupes de travail du projet l'Assiette et le Territoire, les relecteurs anonymes de la revue, les coordinateurs du numéro spécial, ainsi que K. Nunes pour la réalisation de la carte.

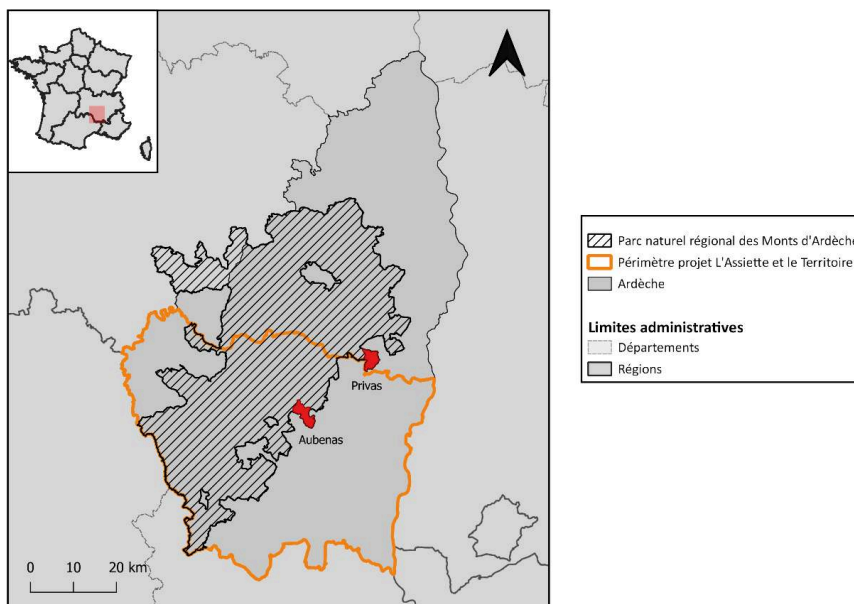
Introduction

- 1 La décennie passée a vu une nette montée en puissance de la question alimentaire dans les débats sociétaux, son institutionnalisation croissante (loi Egalim, projets alimentaires territoriaux, etc.) et un foisonnement d'initiatives autour de la « transition » des systèmes alimentaires, qu'elles proviennent des collectivités territoriales, de la recherche, de réseaux associatifs, d'opérateurs privés de la transformation ou de la distribution alimentaire, ou parfois de coalitions d'acteurs divers. Le projet de recherche-action « L'assiette et le territoire »¹ est issu d'une telle coalition d'acteurs, puisqu'il est co-animé par l'INRAE, deux collectivités territoriales (le PNR - Parc Naturel Régional - des Monts d'Ardèche et le Pays de l'Ardèche

Méridionale) et deux réseaux associatifs (les Civam 07, organisation de développement agricole et rurale, et Pétales 07, réseau d'éducation à l'environnement et l'alimentation). Il a mis en place entre 2019 et 2021 un dispositif d'échange et d'apprentissage « multi-acteurs » visant à construire une compréhension partagée des mécanismes de transition à l'échelle du système agri-alimentaire territorial du territoire sud-ardéchois.

- 2 Le territoire de l'Ardèche méridionale est un territoire rural peu dense alternant zones de vallées, de terrasses et de montagnes, et maillé par des villes de petite taille, la plus importante, Aubenas, représentant une agglomération d'environ 55 000 habitants sur les 130 000 du territoire (figure 1). Les initiatives dans le domaine agricole et alimentaire y foisonnent depuis les années 1980, non sans lien avec une forte attractivité du territoire. L'agriculture est dans l'ensemble assez diversifiée, mais a connu des phases de spécialisation et de crise dans certaines parties du territoire et certaines filières (fruitières notamment), avec des dynamiques diverses d'adaptation et de diversification mais aussi, on le verra, certaines tendances à une re-spécialisation sur la viticulture. A ces enjeux s'ajoutent de forts enjeux sociaux liés notamment à un niveau de pauvreté élevé et à des difficultés de mobilité marquées.

Figure 1 : Le territoire du projet l'Assiette et le Territoire



Elaborée par Karine Nunes
Source : ADMIN-EXPRESS mai 2022

Source : ADMIN EXPRESS mai 2022, élaboré par Karine Nunes

- 3 Concrètement, le dispositif de recherche action mis en place est fondé sur des enquêtes sociologiques, des ateliers de travail associant une diversité d'acteurs du territoire, et des expérimentations « sociales » sur les questions de changements de pratiques. La première étape de ce projet de recherche-action a été de co-construire, entre chercheurs et acteurs, une lecture partagée de la trajectoire passée du système agri-alimentaire territorial. Ce travail collectif conduit sur une période de 18 mois, a permis d'identifier des grandes périodes dans les transformations de ce système, au regard de

deux principaux enjeux : celui de l'écologisation², et celui de bien nourrir la population locale³.

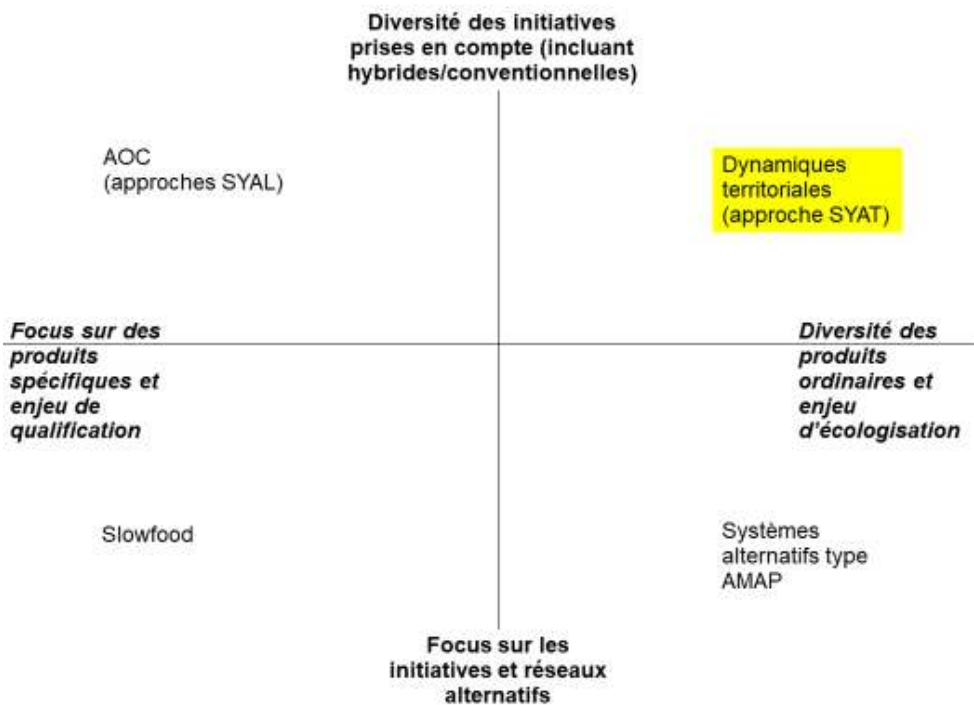
- 4 Dans cet article, après une discussion des travaux récents portant sur les transitions ou transformations alimentaires territoriales, nous présenterons la démarche de co-construction adoptée dans ce projet, puis la périodisation construite, et terminerons par une discussion sur les enseignements de cette démarche.

Éléments bibliographiques pour traiter de front transition et participation

Des *transitions* alimentaires territoriales aux *transformations* d'un système agri-alimentaire territorial

- 5 Si de très nombreux travaux s'intéressent aux transitions et transformations des systèmes alimentaires en les appréhendant à l'échelle « globale », à celle des filières, ou encore à celle d'initiatives et réseaux ciblés, l'échelle territoriale s'est affirmée de manière croissante. La littérature francophone est particulièrement riche de travaux portant sur la qualification des produits et sur les réseaux (agri)alimentaires alternatifs, qui tous mettent en avant des processus d'ancrage territorial. Ainsi, un premier ensemble de travaux porte sur les démarches de qualification des produits à partir de l'origine géographique – autour par exemple de la notion de systèmes alimentaires localisés (Muchnik *et al.*, 2008). Ces travaux se centrent sur des produits spécifiques souvent à forte valeur ajoutée et à identité territoriale et non sur la diversité des produits composant l'alimentation ordinaire, les pratiques alimentaires quotidiennes des habitants – étant entendu que ceux-ci ne pourraient se composer uniquement de vin, de châtaignes, de viande de bœuf et de picodons (dans le cas ardéchois). En outre, ils s'inscrivent en général assez peu dans une perspective d'écologisation (figure 2). Quant aux travaux sur les réseaux agricoles et/ou alimentaires alternatifs, ils ont une entrée sur la proximité plutôt que sur l'origine, prennent en général mieux en compte la diversité des produits alimentaires ordinaires, et s'inscrivent souvent davantage dans une perspective d'écologisation. Cependant, ils considèrent ces initiatives ou réseaux de façon isolée (Goodman *et al.*, 2012 ; Lamine, 2012) et tendent ainsi à maintenir la classique coupure entre « alternatif » et « conventionnel », tout comme le fait un troisième type de travaux qui porte sur des réseaux alternatifs œuvrant à la valorisation de produits spécifiques comme le réseau Slow Food par exemple (Miele et Murdoch, 2002).
- 6 Par rapport à ces différents ensembles de travaux, l'approche que nous proposons autour de la notion de *système agri-alimentaire territorial* vise à prendre en compte la diversité des produits ordinaires, celle des acteurs et réseaux œuvrant à l'échelle d'un territoire, qu'ils relèvent des réseaux dits alternatifs ou non, et s'inscrit résolument dans une perspective portant sur l'écologisation. Le système agri-alimentaire territorial désigne l'ensemble des acteurs, réseaux, dispositifs, qui à l'échelle du territoire contribuent à orienter la manière dont on produit et on consomme. Il inclut donc au-delà des maillons de la production, collecte/transformation, et distribution – qui correspondent au système agro-alimentaire dans sa définition économique – les consommateurs, la société civile, le conseil agricole ou développement rural, et les collectivités territoriales et institutions publiques⁴ (Lamine, 2012).

Figure 2 : positionnement de l'approche par le système agri-alimentaire territorial (SYAT) par rapport à d'autres approches



- 7 Cette perspective est une proposition parmi d'autres possibles. En effet, avec la montée en légitimité croissante de l'échelle territoriale pour traiter d'alimentation et d'agriculture, attestée au niveau international (OECD *et al.*, 2016) comme français (avec la notion de Projet Alimentaire Territorial, et ce, dans les débats scientifiques (Anderson *et al.*, 2019) comme dans la société, les travaux abordant les transitions alimentaires à l'échelle territoriale se multiplient, comme en témoigne aussi le cadrage du présent numéro spécial. Ainsi, s'inscrivant dans la continuité de la perspective fonctionnaliste de L. Malassis (1994) qui définit le système alimentaire comme « la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture », J.-L. Rastoin définit le système alimentaire *territorialisé* comme un ensemble cohérent de filières agroalimentaires localisées dans un espace géographique de dimension régionale, ce qui met l'accent sur l'intégration locale des filières par opposition aux filières longues « mondialisées » (Rastoin, 2015). Cette perspective, qui met au premier plan les acteurs économiques et la production agricole et agro-alimentaire, va aussi de pair avec un argument d'autonomie alimentaire qui conduit à privilégier des échelles correspondant à des bassins de 1 à 5 millions d'habitants (*ibid.*).
- 8 Plutôt pensée à des échelles de territoires « de vie », la notion de système agri-alimentaire territorial⁵ que nous proposons englobe l'ensemble des acteurs y compris ceux qui n'ont pas une activité de nature économique, privilégie une prise en compte symétrique de l'entrée production/agriculture et de l'entrée consommation/alimentation, et ne se centre pas sur une approche quantitative de l'approvisionnement alimentaire mais plutôt sur l'accès à l'alimentation. Il s'agit donc d'une perspective

complémentaire, qui ne porte pas seulement sur les flux (économiques ou de produits) mais aussi sur les réseaux d'acteurs, visions, alliances et controverses.

- 9 Par ailleurs, en grande partie sous l'effet du cadrage institutionnel français induit par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, qui favorise une « mise en projet » de l'alimentation à l'échelle territoriale, la majorité des travaux portent sur la définition de trajectoires de transition futures, ou sur une relecture *a posteriori* des processus de mise en projet, sur une période relativement courte (Loudiyi et Houdart, 2019), plutôt que sur une analyse des trajectoires passées (longues). Cette mise en projet génère une perspective que l'on peut qualifier de déterministe de la transition, au sens où elle consiste à définir un objectif, qui peut être très large, comme l'alimentation durable par exemple, et souvent un chemin et des étapes pour y parvenir (un plan d'action, par exemple). Elle peut être contrastée avec une perspective plus « open-ended », ouverte de la transition, où les objectifs comme le chemin peuvent être redéfinis au fil du temps – même si de fait ces deux perspectives « idéal-typiques » se combinent souvent dans le temps (Lamine *et al.*, 2021). A la notion de transition peut alors être préférée celle de transformation, comme cela a été suggéré dans les récents débats autour des approches anglo-saxonnes des transitions (Stirling, 2011). De manière générale, de nombreux auteurs insistent pour prendre en compte la diversité d'options, d'approches, de voix, l'un des cadrages proposés pour ce faire étant en France celui de la co-existence (Gasselin *et al.*, 2021).
- 10 Au final, dans un contexte de mise en projet ou « projectification » généralisée, les travaux en pleine explosion sur les transitions alimentaires territoriales portent surtout sur l'élaboration de trajectoires futures et finalement assez peu sur ce que l'analyse des trajectoires passées peut apporter à la mise en partage des enjeux entre acteurs concernés pour une telle élaboration d'une trajectoire future, ce qui est le pari ayant fondé notre démarche.

De « l'impératif participatif » au principe d'inclusion d'une diversité de visions des transitions

- 11 Progressivement, la question alimentaire a rejoint une diversité d'autres thématiques (aménagement, environnement, développement durable, etc.) dans une généralisation plus large et plus ancienne de « l'impératif participatif » (Blondiaux et Fourniau, 2011). Concernant l'élaboration des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) par exemple, cet impératif de participation est affirmé par la loi, qui postule que les PAT doivent être élaborés « de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire » (article L111-2-2 CR), mais sans qu'en soient définis les contours et les modalités (Bodiguel, 2020). Divers travaux récents ont montré combien la participation se traduit très différemment d'un territoire à l'autre, et combien elle est liée au type de portage en jeu (public, associatif, ou agricole) (Maréchal *et al.*, 2018 ; Banzo *et al.*, 2019 ; Billion, 2017). L'analyse des processus de mobilisation révèle des processus « d'entre-soi » pouvant conduire à l'exclusion de certains types d'acteurs, l'existence de filtres à la participation qui affectent la représentativité des acteurs, et le fait que les dynamiques participatives tendent à s'essouffler au fil du temps. La séparation consacrée entre décision et concertation semble peu remise en question dans les démarches à l'œuvre sur les territoires, puisqu'on constate souvent l'existence de deux types d'arènes en parallèle, l'une de décision (type comité de pilotage), l'autre de concertation (type

atelier participatif), la seconde n'étant souvent établie que dans une phase de construction de projet, et de manière transitoire. Le développement récent des instances plus pérennes de type Conseil Local de l'Alimentation interroge ce classique partage des rôles sans toutefois le remettre totalement en question (Prové *et al.*, 2019 ; Lapoutte, 2021).

- 12 Dans la période récente, les travaux sur la gouvernance alimentaire se sont fortement développés, en France comme ailleurs. Leur approche, le plus souvent formaliste, fondée sur l'analyse des instances, de leur composition, des thématiques traitées, permet de catégoriser les types d'instances, d'acteurs comme de thématiques, et conduit par exemple à discuter l'approche ternaire assez dominante (distinguant acteurs publics, acteurs économiques, et société civile), pour montrer qu'apparaissent de nouveaux modes de gouvernance alimentaire, plus intégrés et territorialisés (Billion, 2017 ; Banzo *et al.*, 2019 ; Darrot *et al.*, 2019 ; Houdart *et al.*, 2020). Cependant, ces travaux traitent assez peu de la manière dont la diversité des visions est (ou non) prise en compte.
- 13 Pourtant, au-delà de ces aspects formels, la montée en légitimité de la question alimentaire et son institutionnalisation récente ont aussi pour effet de générer de nouvelles façons de « faire projet », qui s'inscrivent aussi dans une légitimation croissante, voire une injonction croissante plus générale à la « recherche action ». Dans ce cadre, certains acteurs associatifs développent des démarches multi-acteurs autour de la co-construction de projets alimentaires territoriaux, parfois en lien avec la recherche publique, tandis que symétriquement des chercheurs développent eux aussi des approches innovantes en lien avec d'autres acteurs, qui prennent par exemple la forme de *living lab* (Mignolet *et al.*, 2018). Néanmoins, même dans ces démarches multi-acteurs, la co-construction porte assez peu sur l'analyse de la trajectoire passée, qui apparaît probablement comme redevable d'une approche objectivante, qui ne pose pas problème, n'a pas à être mise en débat. Or, nous considérons qu'elle relève de lectures potentiellement différentes et que la mise en partage des visions est nécessaire aussi sur cet aspect.

Démarche et cadre d'analyse pour la construction d'une analyse partagée de la trajectoire

Une démarche de co-construction basée sur deux collectifs et échelles de débat articulés

- 14 La première étape du projet L'assiette et le territoire a donc été de construire une analyse partagée de la trajectoire passée du système agri-alimentaire territorial. De nombreux travaux et études avaient été conduits sur le territoire, un projet antérieur financé par le PNA (Programme National de l'Alimentation) dans le cadre d'un appel à projets sur les PAT (entre 2017 et 2019) avait conduit un nombre restreint d'acteurs à travailler ensemble sur les questions alimentaires, et une énième analyse aurait pu sembler inutile. Mais d'une part, ce projet n'avait pas abordé le diagnostic sous l'angle d'une trajectoire, et d'autre part, notre pari était que l'intérêt résidait non pas tant dans le fait de produire une nouvelle analyse que dans la démarche et le processus de travail.

- 15 Celui-ci a articulé deux échelles de débat : celle du groupe plénier constitué dès le démarrage du projet, et se réunissant 4 fois au long des deux années du projet, et celle d'un groupe de travail plus restreint. Le travail de composition du groupe plénier a constitué la toute première étape du projet (en parallèle d'un classique recensement des travaux existants), et a pris plusieurs mois. Il s'est appuyé sur une réflexion plus large sur les pratiques de recherche action, qui avait conduit à mettre en avant, à partir de la confrontation d'un ensemble de projets et d'expériences, l'importance d'associer des acteurs « concernés » en plus des habituels acteurs « mandatés » (Lamine, 2018). En effet, les travaux sur la participation portent souvent une vision normative et hiérarchisée, avec des degrés de type communication – information – consultation – dialogue – concertation – négociation (Beuret, 2011). Or, il apparaît nécessaire d'analyser aussi les motifs pour lesquels on enrôle des acteurs et pour lesquels ils se laissent, ou non, enrôler : est-ce que c'est parce qu'ils sont mandatés par leur organisme – ce qui leur donne en général une légitimité aux yeux des autres acteurs – ou plutôt parce qu'ils sont affectés par la thématique en jeu, ou en tout cas concernés ? La confrontation de différentes expériences avait montré que la combinaison de ces motifs à l'échelle de l'ensemble des acteurs enrôlés favorisait la participation et enrichissait ses apports (Lamine, 2018, *op.cit.*). En effet, il est important d'inclure des acteurs concernés parce qu'ils ont un engagement fort et vécu sur la question traitée, mais aussi des acteurs considérés comme mandatés et représentatifs, car ils ont une légitimité dans leurs organisations et au dehors. C'est donc sur ce principe d'associer à la fois des acteurs mandatés et concernés (certains cochant bien sûr les deux cases) qu'a été progressivement établie la composition du groupe. La première entrée pour équilibrer cette composition était celle de la diversité des maillons du système agri-alimentaire territorial. Il s'agissait aussi de tenir compte des échelles spatiales « horizontales » – et d'inclure des acteurs impliqués à l'échelle de *l'ensemble* du territoire du projet mais aussi à une échelle *plus locale*, et ce autant que possible dans des secteurs différents du territoire.
- 16 Au fil de ce long travail d'identification des acteurs à associer au groupe « plénier », l'engagement de chacun dans la thématique a été discuté au travers d'entretiens pour les acteurs encore mal connus par les co-animateurs du projet, suivant l'envoi d'une invitation à participer qui, elle-même explicitait cette notion de concernement et l'engagement souhaité de la part des participants. Pour incarner ce concernement, les formes d'attachement ont été mises en commun dans le dispositif d'échange lui-même, puisque lors du premier atelier, chacun fut invité à apporter un objet symbolisant son attachement au territoire et à son alimentation et à le présenter brièvement au collectif, tout en s'exprimant sur son intérêt personnel pour la démarche. L'engagement de chacun s'est ensuite concrétisé sur la base des compétences, intérêts et bien sûr disponibilités, au travers de la constitution de trois sous-groupes thématiques, l'un sur la trajectoire du système alimentaire territorial, et deux autres sur des actions plus concrètes autour de l'alimentation durable et de l'installation agricole en maraîchage.

Cadre d'analyse et étapes du travail collectif

- 17 Notre cadre d'analyse de la trajectoire du système agri-alimentaire territorial s'appuie sur une approche mise à l'épreuve dans des travaux antérieurs, et issue de la combinaison de deux cadres théoriques principaux, celui anglo-saxon des « transitions

durables » (Köhler *et al.*, 2019), et celui de la sociologie pragmatiste française (Chateauraynaud, 2011). Au premier, il emprunte le principe clé d'analyser les interactions et interdépendances entre les maillons d'un système sociotechnique (ici le système agri-alimentaire territorial) et leurs transformations au fil du temps, afin de comprendre les mécanismes de transition et éventuels effets de verrouillage. Au second, il emprunte un autre principe clé, celui d'analyser la diversité des visions à l'œuvre (celles des acteurs et réseaux d'acteurs), les débats et controverses, et les effets d'influence, d'hybridation ou de confrontation générés.

- 18 Notre approche articule quatre principaux « modules » analytiques : 1) un repérage large des initiatives considérées comme ayant joué un rôle clé dans les transformations étudiées, qu'elles soient issues des acteurs du secteur agricole et agro-alimentaire, de ceux du conseil et développement agricole, ou du secteur associatif ; 2) une analyse des politiques et programmes publics majeurs, découlant de politiques européennes, nationales ou territoriales ; 3) une analyse plus fine de quelques initiatives ciblées sous l'angle des modes de coordination mis en place ; 4) une analyse des visions et éventuelles controverses. Ces modules appuient une analyse transversale des transformations des poids relatifs et interdépendances entre maillons du système agri-alimentaire.
- 19 Bien entendu, toute tentative de périodisation comme celle que nous proposons ici résulte d'un choix (comme l'est celui du périmètre géographique considéré), et plus qu'une ambition d'objectivation de périodes précises, ce que nous voulons faire ressortir ici est bien plutôt une *proposition* de lecture invitant à la réflexion sur l'avenir. Nous suggérons en effet que la réflexion prospective gagne à s'appuyer sur une analyse partagée de la trajectoire passée : définir ensemble vers où nous souhaitons et pouvons aller suppose de comprendre ensemble ce qui nous a conduit là où nous sommes. La robustesse de cette proposition de lecture – bien entendu réfutable et amendable – résulte de ce qu'elle a été discutée dans un collectif de travail à deux échelles (le groupe de travail restreint et le groupe plénier de l'Assiette et le Territoire), et retravaillée patiemment sur une période de 18 mois, dans un processus itératif en interaction entre les contributeurs du groupe de travail et les « porte-plume ».
- 20 La démarche a reposé sur **trois principales étapes** :
- Une première analyse fondée sur nos travaux antérieurs et sur un repérage bibliographique complémentaire⁶, mise en discussion lors du premier atelier plénier du projet ;
 - Un travail collectif consistant à « remplir » une frise temporelle retraçant les étapes et initiatives clés dans le système agri-alimentaire territorial ou l'affectant (conduit également lors du premier atelier) ;
 - La construction, au sein d'un groupe de travail plus restreint, d'une périodisation de la trajectoire passée (et en cours) qui fasse sens pour l'avenir et de l'argumentaire l'accompagnant, débouchant sur un narratif co-écrit (<https://www.assiette-territoire.com/>).
- 21 Nous proposons donc une lecture en quatre grandes périodes, pour lesquelles nous retraçons les dynamiques majeures et que nous illustrons par :
- 22 Une **frise temporelle détaillée** (1980-2020) pointant les principales politiques publiques et les initiatives marquantes au fil du temps (figure 3)
- 23 Une **frise synthétique** montrant la recomposition des dynamiques à l'œuvre dans le système agri-alimentaire territorial au long de ces quatre grandes périodes soit depuis le milieu du XIX^e siècle⁷, avec ses points de basculement majeurs (figure 4) ;

24 Et une **analyse systémique** (centrée sur le poids relatif des différents groupes d'acteurs du système) de chacune des quatre **périodes** identifiées (figure 5, section 4).

Figure 3 : Trajectoire détaillée 1980-2020

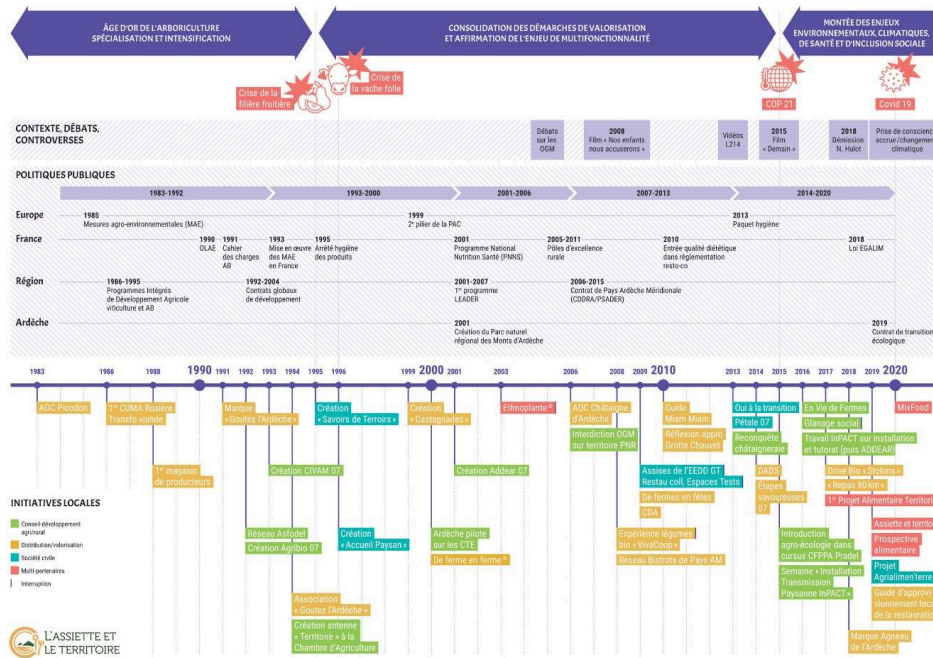
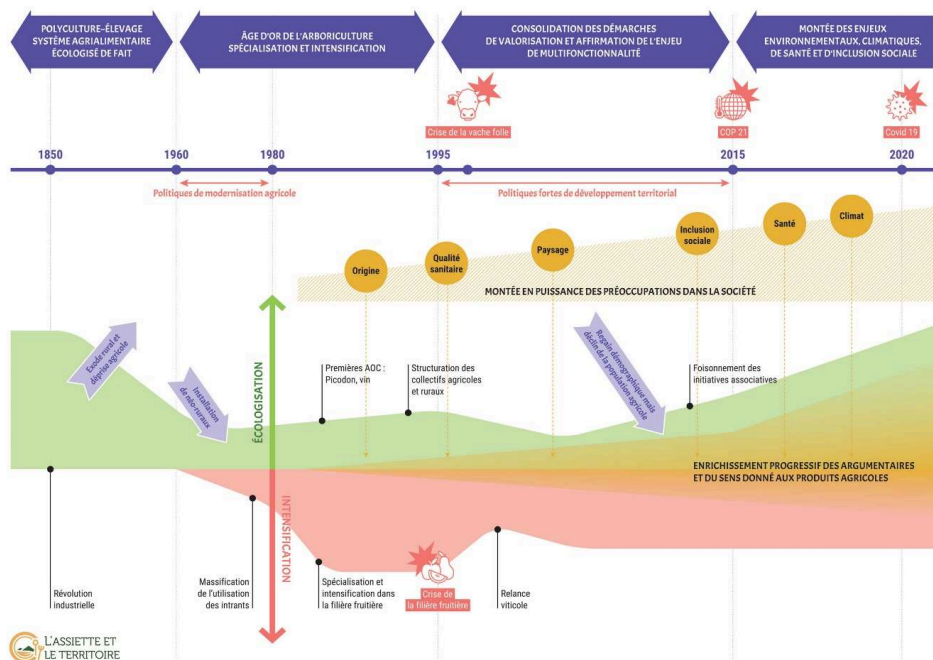


Figure 4 : Frise synthétique 1850-2020



25 Le groupe de travail a aussi conduit une **analyse systémique de quelques initiatives clés**, suggérées et travaillées par des membres du groupe, sous forme de zooms (cf <https://www.assiette-territoire.com/trajectoire>). Ces « zooms » illustrent, à partir

d'initiatives ciblées, la mobilisation des différents maillons du système agri-alimentaire territorial, et les interactions et coordination développées (ou non) entre ces maillons.

La proposition de périodisation

Jusqu'aux années 1950/1960, un système agri-alimentaire diversifié, majoritairement tourné vers un marché local et de fait relativement écologisé

- 26 Comme dans d'autres régions, les systèmes agricoles en sud Ardèche sont jusqu'aux années 1950/1960 fondés sur l'association entre cultures et élevage, avec des spécificités liées aux différentes zones : châtaigne/ovins dans les pentes, vigne en côteaux et en plaine. Le déclin démographique a commencé, et ne s'arrêtera pas jusqu'aux années 1990. L'autoconsommation des ménages agricoles et de manière plus générale en milieu rural reste dominante, du fait des pratiques de jardinage, de la présence de nombreux petits vergers, et des échanges au sein de familles élargies dont la plupart comprennent alors au moins un ménage agricole. Les échanges alimentaires sont ainsi assez faiblement monétarisés, et lorsqu'ils le sont c'est majoritairement en très grande proximité (marché local, vente aux voisins...) ; l'autosuffisance du territoire est de ce fait plus élevée qu'aujourd'hui, mais certaines productions sont déjà orientées vers l'export, et les fruits sont écoulés vers les grandes villes par le réseau ferroviaire alors très dense et par un réseau, dense lui aussi, de courtiers (Lamine *et al.*, 2015).
- 27 L'analyse systémique sur cette période, qui se caractérise par un système agri-alimentaire relativement écologisé de fait ou « par défaut » (du fait du type d'agriculture pratiqué – majoritairement polyculture-élevage, de la faible présence plus générale des intrants de synthèse dans cette période, et enfin d'une plus forte proximité entre production et consommation), met en évidence une forte connexion/interdépendance entre les agriculteurs et les consommateurs locaux, les autres maillons étant plus en retrait par rapport aux périodes ultérieures (figure 5).

Des années 1960 au début des années 1990, l'âge d'or de l'arboriculture et le mouvement de spécialisation/intensification

- 28 Comme dans d'autres régions là encore, les effets des politiques de « modernisation agricole » mises en place au début des années 1960, se traduisent par une diminution nette du nombre d'exploitations (concentration foncière, retraite anticipée, non transmission familiale, départ des jeunes vers les villes, etc.) et dans toute une partie du territoire, la spécialisation dans la filière clé qu'est alors l'arboriculture. La zone montagnaise se spécialise déjà dans l'élevage extensif (bovin et ovin allaitant pour la production de viande, bovin lait). Le niveau d'écologisation y demeure relativement élevé, même s'il commence à décroître avec l'utilisation croissante d'intrants externes en particulier pour l'alimentation animale, tandis que la production fruitière est à cette époque déjà très intensive. Les zones de « pentes » continuent à se vider en termes de population comme d'agriculture, malgré l'arrivée et l'engagement des néo-ruraux, dans la partie cévenole notamment, où le maintien du tissu rural est l'enjeu majeur pour les acteurs locaux (Rouvière, 2015). Ce sont des néo-ruraux qui, souhaitant reprendre la

main sur le devenir de leurs produits, seront par exemple à l'origine de la première coopérative de transformation sur le territoire, créée en 1986.

- 29 Les effets de la modernisation agricole en termes d'intensification sont donc atténués sur ce territoire, par contraste avec d'autres, non seulement par ces dynamiques d'installation de nouvelles populations rurales, mais aussi par l'émergence des premières initiatives de valorisation de la qualité des produits locaux. Les AOC viticoles et l'AOC Picodon (1983) contribuent à l'affirmation du territoire comme exportateur de produits « de qualité » dans certaines filières. En revanche, et même si on manque de données pour l'attester, la période voit une nette baisse de l'autoconsommation des ménages et de l'auto-suffisance à l'échelle du territoire, d'autant que la grande distribution commence à y prendre pied comme ailleurs en France, et tandis que s'amorce la dévitalisation des centre bourgs.
- 30 L'analyse systémique sur cette période, qui se caractérise par un système agri-alimentaire de plus en plus « tiré » par l'aval et la grande distribution, avec un double mouvement de standardisation et de différenciation (émergence des démarches de qualité), met en avant le rôle clé des acteurs de la distribution et de la collecte/transformation (figure 5).

De 1995 au début des années 2010 : Consolidation des démarches de qualification, affirmation de l'enjeu de multifonctionnalité, et foisonnement des initiatives

- 31 Pour de nombreux acteurs agricoles locaux, le milieu des années 1990 incarne un tournant : la crise fruitière s'accroît (après le blocus routier historique de 1992) avec les conséquences de l'élargissement au sud de la communauté européenne sur une filière qui n'a pas pris le tournant de la qualité et de la proximité et dont les débouchés hors territoire et à l'export sont désormais menacés. C'est aussi à cette époque que commencent à se structurer plusieurs réseaux d'acteurs agricoles et ruraux qui auront une action déterminante dans les décennies à suivre : groupement des agriculteurs biologiques, Civam, ou encore la marque Goûtez l'Ardèche, destinée à valoriser les produits locaux. La filière viticole se structure et amorce la « relance » de la viticulture ardéchoise, avec un processus de regroupement des coopératives, de segmentation et de montée en gamme (Boyer et Reyne, 2005). Une certaine spécialisation viticole tend à remplacer la spécialisation fruitière antérieure, et même si la valorisation de la qualité est mise au premier plan, la filière viticole est interrogée de manière croissante quant à ses impacts environnementaux. A son tour, la châtaigneraie entame sa relance elle aussi avec un programme de « reconquête » lancé en 2013 mais amorcé dès les années 1990 : création de l'AOC – AOP Châtaigne d'Ardèche, innovation génétique, mécanisation, valorisation patrimoniale (Dupré, 2001 ; Démené et Audibert, 2017). Le mouvement de valorisation de la qualité des produits locaux se poursuit et s'intensifie avec d'autres appellations : AOC fin gras du Meyzenc en 2006, IGP Saucisson de l'Ardèche en 2015.
- 32 La Chambre d'Agriculture met en place en 1997 un système d'appui territorialisé original et très structuré (avec des antennes et chargés de mission territoriaux). Ceci exprime un changement de regard sur l'activité agricole, qui n'est plus seulement vue comme une activité de production de matière première, mais aussi comme une composante d'un développement territorial équilibré.

- 33 En parallèle, le tournant environnemental dans les politiques publiques agricoles s'affirme, avec les OLAE (Opérations Locales Agri-Environnement) à partir de 1993, les CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation) à partir de 1999, dans le cadre d'une nouvelle loi agricole qui met au premier plan le maintien d'une agriculture diversifiée et multifonctionnelle. De manière générale, la période foisonne en travaux étudiants et programmes destinés à comprendre et à tenter d'enrayer le mouvement d'abandon de l'agriculture et de non-transmission des exploitations et/ou à valoriser les fonctions non-marchandes de l'agriculture. Dans certains secteurs, la volonté et l'engagement des élus ruraux permet d'installer des jeunes agriculteurs grâce à un travail de remobilisation foncière.
- 34 Les initiatives émanant des réseaux agricoles et des associations locales se renforcent avec un soutien fort des politiques européennes - dont le programme Leader qui, démarré en 1991, a servi de socle au travail sur la création du PNR entre 1997 et 2001, des politiques régionales et des programmes de développement territorial structurants. On peut citer les journées portes ouvertes « De Ferme en Ferme » des Civam, les points de vente collectifs, les ateliers de transformation collectifs et d'autres initiatives montées par des collectifs d'agriculteurs et/ou citoyens (voir figure 3). Des communes entament, certaines dès le début des années 2000, de manière pionnière, la transition écologique de leurs restaurations collectives, au travers de démarches innovantes de coordination avec les producteurs locaux (Cambien, 2009). Trois groupes de travail rassemblant des acteurs associatifs, agricoles et des collectivités territoriales sont actifs sur la période 2009-2014 sur les questions de la restauration collective, de l'installation agricole et des jardins partagés. Une autre démarche collective, au même moment, s'attache à penser l'approvisionnement de la grotte Chauvet, dont l'ouverture est prévue en 2015. Toutes ces réflexions contribueront à la création d'une structure de type plateforme logistique, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) D'Ardèche et De Saison. Les marchés de producteurs se multiplient dans les villages, à l'initiative des municipalités et/ou des associations, habitants et agriculteurs locaux (Navarro 2018). Face à la forte attractivité de l'Ardèche pour des porteurs de projets agricoles « alternatifs », les réseaux agricoles et paysans se mobilisent pour développer des formules d'accompagnement de ces profils spécifiques (Potier, 2013 ; Rengard, 2016).
- 35 L'analyse systémique sur cette période, où foisonnent les initiatives autour de l'alimentation de qualité et de proximité, fortement appuyées par les politiques territoriales, voit ainsi s'affirmer deux dynamiques plus ou moins connectées dans le système agri-alimentaire : l'une davantage tournée vers la qualification des produits et allant parfois de pair avec une certaine spécialisation comme en viticulture ; l'autre, mettant plus en avant l'argument de l'inclusion (de nouveaux agriculteurs comme des enjeux alimentaires, environnementaux et sociaux). Les collectivités territoriales apparaissent alors comme des acteurs clés, eu égard au soutien structurant qu'elles apportent à ces différentes initiatives et dynamiques (figure 5).

Depuis 2015 environ : la montée de l'urgence environnementale et climatique et des questions de santé et d'inclusion sociale

- 36 2015 est l'année de la COP21 et celle d'un tournant en matière de politique publique (fin des politiques territoriales de la Région, fusion des intercommunalités et Loi Notre) : ces deux points de basculement impacteront très directement l'orientation du système

agri-alimentaire territorial. Avec la COP21, puis une série d'années très chaudes et sèches, la question du changement climatique devient concrète pour tous, agriculteurs comme citoyens, passe sur le devant de la scène et s'affirme comme priorité des politiques agricoles locales – ainsi du Contrat de Transition Écologique signé en 2019 entre le Conseil Départemental et le Ministère de la Transition écologique.

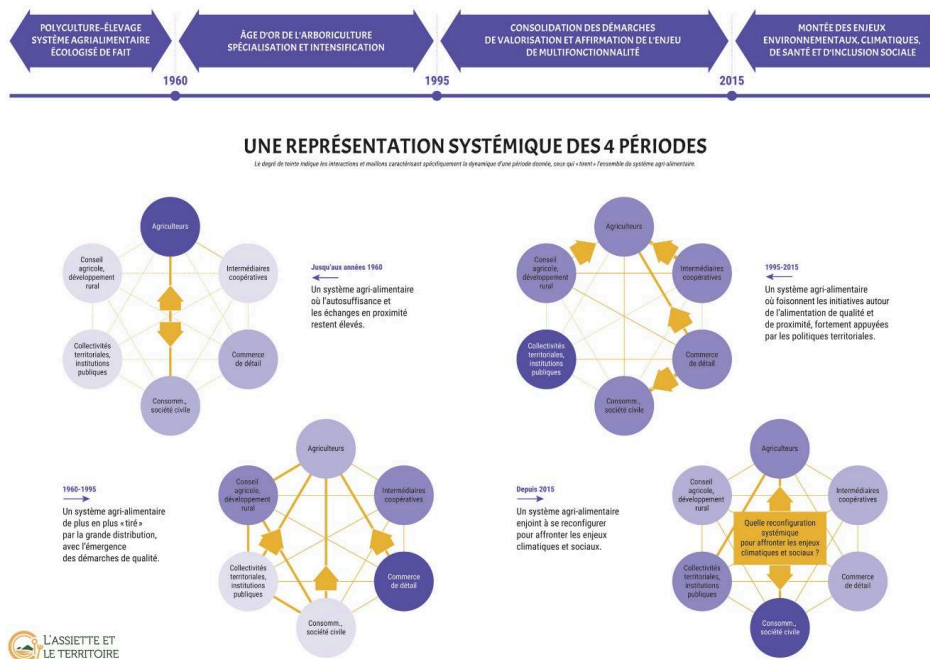
- 37 Le sentiment de responsabilité des citoyens quant à l'impact de leurs pratiques de consommation s'accroît assez nettement, tout comme les critiques portées à l'agriculture conventionnelle et au système alimentaire dit « industriel » ou « globalisé », concernant notamment l'usage des pesticides et leur impact en termes d'environnement comme de santé, mais aussi les pratiques d'élevage et d'abattage et le bien-être animal. Même si ces préoccupations sont probablement moins vives en milieu rural, elles influencent les pratiques de consommation. Dans le même temps, les lieux de commercialisation de produits locaux et d'interaction entre agriculteurs et consommateurs continuent leur développement sur le territoire, avec de nouveaux magasins de producteurs et marchés fermiers villageois mais aussi un renouveau des épiceries de village qui essaient de proposer des produits locaux accessibles.
- 38 La santé devient une clé d'entrée de plus en plus présente sur les questions alimentaires, en lien avec la question des pesticides mais aussi au plan nutritionnel, en lien avec une réorientation des politiques publiques (Programme National Nutrition Santé, loi Egalim). Sur la « longue » durée de notre analyse, l'enjeu santé passe assez clairement d'une entrée sanitaire et d'un paradigme « hygiéniste » (liés aux crises sanitaires des années 1990/2000) à un paradigme « nutritionnel » vu pour certains comme holistique, comme en témoigne à plus large échelle le succès d'une notion comme celle de « santé globale ».
- 39 Tous ces changements dans les visions, les discours et les débats, font que l'enjeu de *mieux* (et plus seulement *bien*) nourrir la population locale revient en force. Mais, en Ardèche, département le plus pauvre de la région, une spécificité souvent négligée est que l'enjeu d'accessibilité sociale de l'alimentation de qualité est particulièrement fort : les habitants, et en particulier les plus fragiles, ne se nourrissent pas en premier lieu des nombreux produits AOC et Goûtez l'Ardèche du territoire. De ce fait se développent des initiatives centrées sur l'accessibilité sociale de l'alimentation. Néanmoins, la plupart sont portées par des réseaux associatifs dont la survie économique est menacée par la baisse des financements publics et en particulier régionaux – contrairement à d'autres territoires qui mettent l'alimentation au cœur de leur politique, comme en Occitanie par exemple. Ceci étant, on constate une volonté plus affichée de certaines collectivités territoriales à investir la thématique alimentaire depuis fin 2020, la crise Covid 19 participant à cette prise de conscience de l'intérêt de maintenir un système alimentaire de proximité robuste, et les opportunités et priorités de financement du plan de relance comme des appels à projets pour les PAT et localement, du Contrat de Transition Écologique (cf supra) et de la démarche de prospective alimentaire qui s'y inscrit⁸, servant de point d'appui.
- 40 L'analyse systémique sur cette période, qui se caractérise par un système agri-alimentaire enjoint à se reconfigurer pour affronter les enjeux climatiques et sociaux, montre que la société civile s'affirme comme acteur clé, mais pointe surtout la nécessité d'une reconfiguration d'ensemble des liens et articulations entre les maillons du système (figure 5). Si la légitimation croissante des questions alimentaires, environnementales, et climatiques appuient une telle reconfiguration, les forces

externes mais aussi les effets d'inertie ou de « dépendance au chemin » la freinent bien évidemment.

Synthèse : une périodisation qui aide à comprendre les spécificités et paradoxes locaux et à partager les enjeux majeurs

- 41 Notre analyse, guidée par la double question de l'écologisation et de l'accès à une alimentation de qualité, a permis d'identifier une trajectoire où les dynamiques « supra-territoriales » de modernisation et d'intensification conduisent depuis les années 1960, comme ailleurs, à une « désécologisation » du système agri-alimentaire territorial, toutefois contrée par une certaine convergence des acteurs agricoles et publics autour de l'enjeu de qualité des *produits* (et de produits spécifiques, plus que de ceux de l'alimentation ordinaire). Au fil du temps et en particulier à partir des années 1990 s'affirment des préoccupations croissantes dans la société autour de l'environnement et du paysage, de la santé, du climat, de l'inclusion sociale aussi (figure 4). Le schéma suivant juxtapose les schémas systémiques associés à chacune des 4 périodes (figure 5). A dessein très simplifiés, ils visent à montrer quels sont, selon les périodes ou les initiatives, les maillons du système agri-alimentaire qui « tirent » plus spécifiquement la dynamique caractéristique de chacune d'elles. Chaque maillon est évidemment de fait assez divers en termes d'acteurs, et évolutif dans le temps. Mais cela permet de s'interroger sur les reconfigurations successives et celles qui semblent nécessaires ou pourraient se dessiner aujourd'hui.

Figure 5 : Analyse systémique des quatre périodes identifiées



- 42 Cette périodisation, toute localement co-construite soit-elle, pourrait sembler valoir pour n'importe quelle petite région rurale française. Certes, sur la longue durée, les

évolutions technologiques (mécanisation, transports, conservation, numérique etc.) comme celle des politiques publiques - politiques agricoles mettant au premier plan successivement la modernisation agricole, puis la multifonctionnalité, puis l'environnement et plus récemment l'agroécologie, affirmation croissante de l'« agri-alimentaire » (Bonney et Brand, 2014 ; Loudiyi, 2020) - concernent tous les territoires, de même que les débats qui traversent la société plus largement, avec la montée en puissance de l'urgence climatique par exemple.

- 43 Mais une première distinction est à opérer entre les régions dont l'agriculture voire les exploitations elles-mêmes sont relativement diversifiées, qui de ce fait conservent une certaine réversibilité dans leur évolution par rapport aux régions dont les systèmes agri-alimentaires se sont fortement spécialisés voire « verrouillés » (Lamine, 2017) et de ce fait se caractérisent par une plus forte inertie (le système breton par exemple). Dans le cas de l'Ardèche méridionale, on voit l'expression de cette réversibilité ou résilience – terme qu'emploient de plus en plus d'acteurs – par exemple dans la capacité qu'ont eu certaines exploitations qui s'étaient spécialisées en fruits durant les années 1980/1990, à re-diversifier leurs productions à partir des années 2000, en s'appuyant sur la dynamique de relance de la viticulture mais aussi sur des initiatives et productions plus diverses (Darnhofer *et al.*, 2016). Ces dynamiques sont toutefois hétérogènes : d'un côté, la diversification est parfois difficile à viabiliser économiquement et en termes d'organisation et de charge de travail, de l'autre, on constate aussi un mouvement de re-spécialisation en viticulture, soulignant des enjeux majeurs de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.
- 44 D'autre part, une seconde distinction tient aux dynamiques démographiques, sociales et culturelles, et aux spécificités de l'Ardèche comme terre d'exode mais aussi d'accueil, comme creuset d'initiatives, et comme territoire dont l'identité culturelle est très forte comme l'est l'attachement de ses habitants, anciens ou plus récents. Au dynamisme local et à son mélange d'ancrage et d'ouverture, contribue non seulement l'arrivée de nouvelles populations (Rouvière, 2015), mais aussi le phénomène de *retour* des jeunes locaux après un passage par des expériences hors territoire. On retrouve ici des dynamiques comparables à celles d'autres régions rurales diversifiées, comme le Bergeracois (Banzo *et al.*, 2019) ou la vallée de la Drôme par exemple (Bui, 2015), où le facteur « humain » peut contrer ce qui dans une lecture classique et homogénéisante du développement apparaît comme des faiblesses économiques ou « naturelles ».
- 45 Notre travail d'analyse peut aider à comprendre le paradoxe de l'Ardèche méridionale (comme de l'Ardèche globalement), qui présente une identité et une image plutôt écologique et alternative, mais une réalité plus nuancée, le territoire étant par exemple plutôt en « retrait » aujourd'hui sur des thématiques et enjeux clés comme la restauration collective, la préservation du foncier agricole pour l'installation, ou encore les enjeux d'accessibilité sociale et de santé. En effet, si une grande diversité d'initiatives, souvent pionnières, se sont déployées sur ces thématiques au fil des quatre dernières décennies, nombre d'entre elles n'ont pas eu de continuité ou prise de relais, et peu ont pu essaimer. Beaucoup d'acteurs associatifs expriment du reste un manque de reconnaissance de leur action antérieure ou actuelle. Ces ruptures et freins tiennent au manque de moyens financiers propres mais aussi de ressources en ingénierie de projets, lui-même en partie lié à l'absence d'un véritable portage politique ambitieux et fédérateur. Longtemps a persisté voire persiste encore un certain défaitisme ou pessimisme dans une partie du milieu agricole et politique, qui s'explique

en partie par les crises agricoles vécues par le territoire (crise fruitière, crise laitière, sécheresses, etc) et contribue à expliquer la difficulté à mobiliser une partie de la profession agricole et des élus sur cette question alimentaire. Or ailleurs, les territoires qui ont réussi à construire un projet agri-alimentaire fédérateur ont tous bénéficié d'un engagement fort d'élus qui proposaient une direction et mobilisaient des leviers financiers pour agir concrètement sur la durée.

- 46 Notre analyse collective suggère que ce paradoxe et cette difficulté à mobiliser l'ensemble des forces vives dans leur diversité, pourraient s'expliquer par la tension entre deux dynamiques portées par des réseaux d'acteurs relativement disjoints, qui sont chacune forte et originale, mais demeurent un peu déconnectées. La première dynamique est davantage portée sur les enjeux économiques et de qualification des produits (l'argument qualité), et la seconde, plus tournée vers les enjeux alimentaires et sociaux (l'argument inclusion). Certes, l'une comme l'autre, permettent aux acteurs de voir ce territoire comme un territoire « où l'on produit et mange plutôt bien », mais la question qui différencie les deux dynamiques est celle de la définition du « on » et du « bien ». Avec la seconde dynamique, il s'agit d'un « on » qui doit être inclusif et d'un « bien » qui ne se résume pas à la qualité des produits eux-mêmes (prise isolément) mais englobe aussi l'équilibre des régimes alimentaires quotidiens.
- 47 Plutôt que de voir ces tensions entre visions comme irréductibles, la démarche portée par le projet L'Assiette et le territoire a été de les expliciter et de les reconnaître, au travers du présent travail sur la trajectoire, mais aussi au sein de l'arène de débat que constitue le groupe plénier du projet. Ces tensions entre visions, qui peuvent être lues sous l'angle de la coexistence entre des modèles agricoles et alimentaires rivaux (Gasselin *et al.*, 2021), nous faisons le pari qu'elles sont aussi créatrices, sous réserve que les visions puissent s'exprimer et être partagées. Ces tensions peuvent être créatrices d'une part parce qu'elles génèrent des processus d'hybridation et de reconnaissance mutuelle entre acteurs et modèles, comme le montrent nos travaux antérieurs sur les trajectoires d'agriculteurs et d'initiatives (Lamine, 2017), mais aussi d'autre part, parce qu'elles génèrent des débats, des controverses, et des processus de légitimation (par exemple, de l'agriculture biologique) et de « re-différenciation », avec des acteurs ou réseaux qui vont au sein d'un même « modèle », affirmer des enjeux qu'ils jugent délaissés, comme ceux de l'inclusion sociale par exemple.
- 48 Les visions doivent donc pouvoir s'exprimer et être partagées localement, mais aussi être éclairées par d'autres contextes et expériences. Aussi notre démarche a-t-elle cherché à construire une lecture partagée de la trajectoire et des enjeux majeurs, non seulement grâce à une analyse « endogène » partagée, restituée ici, mais aussi grâce à la comparaison avec d'autres territoires, conduite collectivement au travers d'échanges directs du groupe plénier avec ces territoires.
- 49 Dans la dernière phase de travail collectif autour de cette trajectoire, un ensemble restreint d'enjeux et de leviers majeurs a été mis en discussion à l'échelle du groupe plénier et reformulé sous forme de manifeste, au travers d'un processus de co-écriture et de reformulation lors d'un atelier et *via* un document partagé (<https://www.assiette-territoire.com/manifeste>). Ces leviers sont : i) le besoin d'un portage politique ambitieux de questions qui demeurent souvent cloisonnées entre différents domaines et champs de compétence ; ii) la nécessité d'engager, dans la définition de futures voies de transition, la diversité des acteurs concernés, et en particulier le milieu associatif, pionnier sur ces questions sur ce territoire ; iii) le besoin de moyens dédiés et

coordonnés d'animation de projet afin de développer et concrétiser des projets opérationnels sur la transition agri-alimentaire et de maintenir une capacité d'ingénierie diverse afin d'enrichir les voies de transition ; iv) la nécessité de mettre au premier plan des politiques alimentaires locales les enjeux de justice sociale pour les agriculteurs comme pour les consommateurs, au vu des fragilités sociales du territoire. Ce manifeste concluait sur la proposition d'envisager une instance ouverte et plurielle, de type Conseil Local de l'Alimentation, qui pourrait assurer un rôle de transversalité, de vigilance sur ces enjeux majeurs, et d'échanges à l'échelle du territoire du sud-centre Ardèche (le périmètre pertinent étant lui-même une question à mettre en débat).

Discussion : effets d'échelle, enjeux d'intégration et de mobilisation

- 50 Ces **enjeux partagés** ne sont pas (encore) des visées communes, et c'est au travers de la mobilisation des acteurs, de l'engagement des élus, et de la construction concertée de stratégies territoriales à des échelles qui sont celles de l'action publique et collective, qu'ils peuvent être transformés en **visées communes**. Dans le projet, ces enjeux ont été discutés à l'échelle assez large de l'Ardèche méridionale (2 000 km² et 130 000 habitants environ), qui correspondait aussi à une échelle pertinente d'action publique puisque c'est au moment du démarrage du projet, celle du Pays du même nom. La question de la pertinence des échelles a été amplement discutée et demeure toujours fortement contextuelle : si par exemple on reconnaît la difficulté d'articuler des aires « fonctionnelles » correspondant aux bassins de production et de consommation et des aires d'action publique (Capt *et al.*, 2014), il se trouve que dans certaines régions ces périmètres sont plus « congruents » que dans d'autres. Les « pays » au sens de la loi Voynet de 1995 ont été pensés dans cette perspective, et comme échelle de rencontre entre les politiques publiques territoriales et les initiatives locales. Or en parallèle de notre démarche de recherche action, s'est produit en 2020 un remodelage majeur des échelles de l'action publique territoriale avec la remise en question du Pays comme échelle pertinente sur les thématiques de développement territorial (il a été recentré sur la compétence de planification spatiale), dans un contexte plus large de disparition des pays, suite à la loi Notre de 2015, et le recentrage conséquent sur les intercommunalités.
- 51 C'est donc à ces échelles plus restreintes d'action publique – ou à des échelles « inter-territoriales » intermédiaires, associant deux ou trois petites intercommunalités – que des stratégies alimentaires territoriales sont définies à l'heure de la finalisation de cet article. Or, les intercommunalités n'ont pas toutes les ressources nécessaires en termes d'ingénierie de projet pour construire des dossiers pour les appels à projets sur les PAT notamment, associés au plan de relance de fin 2020. En Ardèche méridionale, celle de la ville centre, Aubenas, associée à une intercommunalité voisine, a été début 2021 la première à se lancer dans une réponse à cet appel à projets et dans une démarche de construction d'un projet alimentaire territorial – en s'appuyant sur l'animation prévue dans le cadre de la démarche de prospective alimentaire en cours (voir *supra*) – parce qu'elle avait des compétences véritablement dédiées aux questions agricoles et alimentaires, grâce à un poste de chargé de mission financé par le programme européen Leader. Ceci révèle en contrepoint les difficultés de mobilisation dans les

autres parties du territoire – les autres intercommunalités se sont lancées plus tardivement, et certaines pas du tout – et partant, des effets d'inégalité territoriale majeurs. Elle révèle aussi un autre effet, classique, de la « mise en projet » – en l'occurrence ici mise en PAT – à savoir les effets de concurrence sur les ressources, entraînés par le passage à une étape de définition d'un plan d'action, où les différents acteurs doivent positionner et défendre leurs propres priorités et actions.

- 52 C'est bien pour cette raison que le manifeste rédigé par le collectif L'Assiette et le Territoire insiste sur le besoin de transversalité, d'échanges et de vigilance sur les enjeux majeurs énoncés plus haut, à l'échelle d'un territoire plus large (mi 2022, on parle du centre-sud Ardèche), rôle qui pourrait être assuré par une instance de type Conseil Local de l'Alimentation, en complément des instances existantes ou à venir à des échelles plus restreintes, en lien avec les PAT en émergence.
- 53 La « mise en projet » entraînée par le dispositif des PAT pose aussi la question de la construction de véritables politiques intégratives, articulant les enjeux agricoles, alimentaires, environnementaux, de santé et de justice sociale, et les domaines d'action correspondants. Or, d'une part le dispositif tel que défini dans la loi et les appels à projets successifs est davantage centré sur les enjeux de proximité, d'ancrage et d'accessibilité (donc de reconnexion entre agriculture, alimentation et justice sociale) que sur les enjeux d'écologisation et de santé ; et il n'est pas si simple de construire un projet politique reliant véritablement ces différents enjeux. Certes, l'alimentation est devenue un objet « intégrateur », faisant sens pour les acteurs locaux (Loudiyi, 2020), mais dans quel narratif est-elle insérée ? Relocalisation, développement, urgence climatique, inclusion sociale peuvent incarner des fils rouges difficiles à tresser ensemble. Les profils des animateurs – majoritairement spécialistes des questions agricoles – et ceux des acteurs mobilisés dans les programmes d'action tendent déjà à orienter cette intégration des thématiques.
- 54 Pour finir, revenons sur les enseignements produits par la démarche de ce collectif de chercheurs et d'acteurs locaux. L'objectif du projet était de construire une compréhension *partagée* des mécanismes de transition. Jusqu'à quel point le « partage » a-t-il réellement opéré ? Les participants expriment l'intérêt d'avoir trouvé un espace d'échange où « les casquettes tombent » et où les effets mentionnés plus haut de concurrence sur les ressources passent à l'arrière-plan – même s'ils ne disparaissent évidemment pas pour autant et transparaissent parfois dans cette arène-même. Le principe de composition du groupe plénier, consistant à associer des acteurs « concernés » en plus des acteurs « mandatés », classiquement mobilisés dans les démarches multi-acteurs, a permis de laisser s'exprimer une diversité de visions tout en publicisant ces visions-mêmes, permettant ainsi leur reconnaissance. Ainsi, les relectures et négociations itératives sur le texte portant sur la trajectoire, et les discussions qu'on pu/du avoir certains participants du groupe avec leurs hiérarchies ou instances décisionnelles pour pouvoir « endosser » le manifeste (bien que la signature soit de fait collective et non nominative), ont permis que se déploie, à notre modeste échelle, ce double processus d'expression et de reconnaissance de la diversité des visions.
- 55 Par ailleurs, les démarches conjointes de mise en discussion et d'expérimentation ciblée autour d'actions concrètes, notamment sur les questions d'installation agricole, de restauration collective, d'inclusion sociale, nous conduisent à proposer une lecture renouvelée de la mobilisation des acteurs et de la participation sur les questions agri-

alimentaires. Tandis que la participation est souvent abordée au travers de lectures normatives et hiérarchisées distinguant par exemple la communication, la consultation, la concertation, dans une perspective qui demeure essentiellement fondée sur une vision délibérative, nous avons tenté de développer une vision plus pragmatiste de la participation. Pragmatiste, au sens de J. Dewey (Céfaï, 2016), en ce que la démarche combine justement mise en débat et enquête collective associant chercheurs et acteurs du projet sur des initiatives concrètes, et en ce qu'elle engage un travail collectif autour de l'expression et de la reconnaissance de la diversité des visions en jeu, dont nous avons rendu compte ici.

- 56 Ce retour réflexif sur la démarche produit enfin d'utiles enseignements sur la manière de composer des collectifs dans lesquels puissent s'exprimer et dialoguer diverses visions et être reconnues les tensions éventuelles entre ces visions. Outre l'importance d'associer acteurs « mandatés » et « concernés », un des enseignements porte sur la nécessité de réajuster la composition d'un tel collectif (tout en conservant un noyau dur fort et stable), soit suite à des « erreurs de casting » - lorsqu'un participant pressenti pour « incarner » le maillon de la transformation, par exemple, s'est trouvé peu à l'aise dans la démarche et a préféré en sortir, ce qui a conduit à inviter une autre personne, soit encore pour intégrer des élus locaux qui à l'occasion du renouvellement des équipes communales et intercommunales, se sont affirmés sur le territoire comme fortement concernés par ces questions.
- 57 Le projet a aussi permis d'identifier des pistes de compréhension des singularités territoriales qui seraient à investiguer au travers de travaux de recherche plus approfondis. Ainsi reste-t-il par exemple à mieux investiguer la dimension genrée des dynamiques à l'œuvre - avec des réseaux associatifs centrés sur l'inclusion et/ou l'alimentation très féminins, et des réseaux agricoles et politiques « classiques » plus masculins - et son évolution dans le temps.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON C. R., BRUIL J., CHAPPELL M. J., KISS C., PIMBERT M. P., 2019, From Transition to Domains of Transformation: Getting to Sustainable and Just Food Systems through Agroecology, *Sustainability*, vol. 11, n° 19, p. 5272.

BANZO M., CORADE N., BOUTRY M. L.-, 2019, Les Projets Alimentaires de Territoire sont-ils des Projets de Territoires Alimentaires ? Une analyse à partir de trois projets néo-aquitains, *Actes des 13e Journées de la recherche en sciences sociales*. https://www.sfer.asso.fr/source/jrss2019/articles/A13_Banzo.pdf

BEURET J.-E., 2011, Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère, *Développement Durable et Territoires*, vol. 2, n° 3,

BILLION C., 2017, La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France, *Géocarrefour*, vol. 91, n° 91/4 doi.org/10.4000/geocarrefour.10288

BLONDIAUX L., FOURNIAU J.-M., 2011, Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?, *Participations*, vol. N° 1, n° 1, p. 8-35.

BODIGUEL L., 2020, *Partie II : réflexions sur l'effectivité de la démocratie alimentaire dans les projets alimentaires*, in PATUREL D. (éd.), *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*. Nîmes, Champ social, « Acteurs sociaux », p. 64-78

BONNEFOY S., BRAND C., 2014, Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agri-alimentaire, *Géocarrefour*, vol. 89, n° 89/1-2, p. 95-103.

BOYER G., REYNE J., 2005, *Le renouveau du vignoble en Ardèche, autour des grappes de la renaissance*, Paris, La Mirandole, 344 p.

BUI S., 2015, *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée*, Thèse de sociologie, AgroParisTech, Paris

CAMBIEN L., 2009, *Les dynamiques territoriales de production et de transition vers l'agriculture biologique en Ardèche Méridionale : des formes mixtes au profit d'une multiplicité d'acteurs*, Mémoire de master EMTS Museum-Agroparistech.

CAPT D., LEPICIER D., LESEIGNEUR A., 2014, Le rôle des territoires de projets infra-régionaux sur l'agriculture et l'alimentation. Le cas du développement de circuits de proximité, *Géocarrefour*, vol. 89, n° 89/1-2, p. 105-113.

CEFAI D., 2016, Publics, problèmes publics, arènes publiques..., *Questions de communication*, 30, p. 25-64.

CHATEAURAYNAUD F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra.

DARNHOFER I., LAMINE C., STRAUSS A., NAVARRETE M., 2016, The resilience of family farms: Towards a relational approach, *Journal of Rural Studies*, vol. 44, p. 111-122.

DARROT C., MARIE M., HOCHEDÉZ C., GUILLERMIN P., GUILLEMIN P., 2019, Frises chronologiques de la gouvernance de la transition agricole et alimentaire dans 4 villes de l'Ouest de la France : quels enseignements ? in *XIII^e Journées de la recherche en sciences sociales "L'innovation Sociale"*, Bordeaux, France, INRA-SFER-CIRAD

DUPRE L., 2002, *Du marron à la châtaigne. La relance d'un produit régional*. Paris, CTHS, 334 p

GASSELIN P., LARDON S., CERDAN C., LOUDIYI S., SAUTIER D., 2021, *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*, Versailles, Quae, 396 p.

GOODMAN D., DUPUIS E. M., GOODMAN M. K., 2012, *Alternative Food Networks: Knowledge, Practice, and Politics*, Londres, Routledge, 321 p.

HOUDART M., LE BEL P.-M., LARDON S., 2020, Repenser l'analyse de la participation dans les dispositifs publics de développement territorial. Illustration tirée de l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial, *Géographie, économie, société*, vol. 22, p. 159-182.

KOHLER J., F.W. GEELS, F. KERN, J. MARKARD, E. ONSONGO, A. WIECZOREK, F. ALKEMADE, F. AVELINO, A. BERGEK, F. BOONS, L. FÜNFSCHILLING, D. HESS, G. HOLTZ, S. HYYSALO, K. JENKINS, P. KIVIMAA, M. MARTISKAINEN, A. MCMEEKIN, M.S. MÜHLEMEIER, B. NYKVIST, B. PEL, R. RAVEN, H. ROHRACHER, B. SANDÉN, J. SCHOT, B. SOVACOO, B. TURNHEIM, D. WELCH, P. WELLS, 2019, An agenda for sustainability transitions research: state of the art and future directions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 31, p. 1-32

LAMINE C., MAGDA D., MARSDEN T., RIVERA-FERRE M. (ed.), 2021, *Agroecological transitions between determinist and open-ended perspectives*, Bruxelles, Peter Lang

- LAMINE C., 2018, Transdisciplinarity in Research about Agrifood Systems Transitions: A Pragmatist Approach to Processes of Attachment, *Sustainability*, 10, 1241. doi.org/10.3390/su10041241
- LAMINE C., 2017, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, Marseille, Ed. La Discussion, 225p.
- LAMINE C., 2012, « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux, *Terrains et Travaux*, vol. 20, n° 1, p. 139-156.
- LAMINE C., PLUVINAGE J., AUBENAS R., FAUGIER V., SIMON S., CLAUZEL G., LAMBERET M., PENVERN S., STÉVENIN S., BULÉON S., GARÇON L., BUI S., AUDERGON J. M., 2015, Innovation variétale en Prunus, 1960-2013 : les enseignements d'une analyse socio-historique co-construite avec les acteurs, *Courrier de l'Environnement. INRA*, vol. 65, n° 65, p. 5-18.
- LAPOUTTE A., 2021, Résilience d'une méta-organisation : Le cas d'un commun de l'alimentation, *Annals of Public and Cooperative Economics.*, vol. 92, n° 1, p. 79-100.
- LOUDIYI S., HOUDART M., 2019, L'alimentation comme levier de développement territorial ? Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales, *Economie Rurale*, vol. 367, n° 1, p. 29-44.
- LOUDIYI S., 2020, *Construire une géographie des politiques alimentaires intégrées : acteurs, échelles et gouvernance*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Volume 2, Clermont-Ferrand.
- MALASSIS L., 1994, *Nourrir les Hommes*, Paris, Flammarion Dominos, 126 p.
- MARÉCHAL G., NOËL J., WALLET F., 2018, Les projets alimentaires territoriaux (PAT) : entre rupture, transition et immobilisme ?, *Pour*, vol. 234-235, n° 2, p. 261-270.
- MIELE M., MURDOCH J., 2002, The Practical Aesthetics of Traditional Cuisines: Slow Food in Tuscany, *Sociologia. Ruralis*, vol. 42, n° 4, p. 312-328.
- MIGNOLET C., FECHE R., SCHOTT C., BARATAUD F., 2018, Concevoir un système agri-alimentaire territorialisé en milieu rural : vers un living-lab pour impulser de nouvelles pratiques agricoles et alimentaires à différentes échelles de territoire, *Agronomie Environnement et Sociétés*, vol. 8, n° 2, p. 59.
- MUCHNIK J., CAÑADA J. S., SALCIDO G. T., 2008, Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives, *Cahier Agricultures*, vol. 17, n° 6, p. 513.
- NAVARRO A., 2018, Marchés, halles alimentaires et mise en tourisme des lieux en Europe, *Bulletin de l'association des Géographes Français*, vol. 95, n° 95-1, p. 7-22.
- POTIER C., 2013, *Faire émerger un réseau d'accompagnement à l'installation agri-rurale en Ardèche*. Mémoire de master pro génierie de l'Aménagement et du Développement Local, Université Paris VII Denis Diderot,
- PROVÉ C., DE KROM M. P. M. M., DESSEIN J., 2019, Politics of scale in urban agriculture governance: A transatlantic comparison of food policy councils, *Journal of Rural Studies*, vol. 68, p. 171-181.
- RASTOIN JL., 2015. Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel. *Journal Résolis*, 4, p. 11-13
- RENGARD F., 2016, *Accompagner l'installation agricole par le tutorat en Ardèche : Un dispositif innovant mobilisant chercheurs, agriculteurs et associatifs*, Mémoire de fin d'études DARS-MOQUA, Supagro Montpellier

ROUVIERE C., 2015, *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 500 p.

STIRLING A., 2011, Pluralising progress: From integrative transitions to transformative diversity, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 1, n° 1, p. 82-88.

NOTES

1. Voir site internet <https://www.assiette-territoire.com>
2. Entendue comme l'intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques agricoles (Navarrete *et al.*, 2012 ; Lamine, 2017).
3. Ce second enjeu s'entend en termes qualitatifs plus que quantitatifs – ce n'est donc pas tant une question d'autosuffisance que de souveraineté alimentaire au sens qu'a pris ce terme depuis le sommet de l'alimentation de Rome en 1996 : une alimentation saine et culturellement appropriée, une maîtrise des populations sur leurs choix alimentaires.
4. Bien entendu chaque maillon est divers dans sa composition « interne » (par exemple, la distribution inclut à la fois la GMS, les épiceries locales, magasins bios, les marchés etc.) et se reconfigure dans le temps en termes d'équilibre entre composantes, ce que nous essayons aussi de retracer.
5. Le recours au terme territorial plutôt que territorialisé est volontaire, car dans cette approche il s'agit de prendre le territoire comme une échelle d'analyse (tout en assumant son caractère socialement construit) plutôt que la territorialisation ou la relocalisation comme une visée, ce que peut laisser entendre l'emploi du participe passé.
6. Conduit par Morgan Jenatton dans le cadre d'un contrat financé par ce projet en 2019.
7. Même si notre analyse porte principalement sur la période 1980-2020 et que nous ne prétendons aucunement avoir fait un travail d'historien, il nous semble important de retracer brièvement les caractéristiques du système agri-alimentaire dans la période précédente.
8. <https://www.parc-monts-ardeche.fr/les-actions-du-parc/agriculture/les-principaux-projets/>

RÉSUMÉS

Cet article résulte d'une démarche d'écriture collective autour de la co-construction d'une analyse de la trajectoire du système agri-alimentaire territorial de l'Ardèche méridionale. Ce travail associant chercheurs et acteurs a permis de proposer une périodisation de cette trajectoire, d'identifier les dynamiques contradictoires à l'œuvre et de mettre en discussion des enjeux qui peuvent être une base pour la formulation de visées et de chemins de transitions futures. Au plan scientifique, c'est une contribution au champ des transitions alimentaires territoriales comme à celui de la recherche action. Au plan méthodologique et opérationnel, le retour réflexif sur cette démarche fournit des enseignements sur la manière de composer des collectifs dans lesquels peuvent s'exprimer et dialoguer diverses visions et être reconnues les tensions éventuelles entre ces visions. Le pari est que la reconnaissance de cette diversité contribue à l'enrichissement des lectures des transformations passées, comme de la définition des voies de transition futures.

This article is the outcome of a collective writing process around the co-construction of an analysis of the trajectory of the territorial agri-food system of Southern Ardèche. This work, bringing together researchers and actors, has led to establish a periodization within this trajectory, to identify the contradictory dynamics at work and to discuss issues that can be a basis for the formulation of goals and paths for future transitions. At the scientific level, it is a contribution to the field of territorial food transitions as well as to that of action research. At the methodological and operational level, the reflective feedback on this approach provides insights on how to compose collectives in which various visions can be expressed and enter in debate and the possible tensions between these visions can be recognized, as well as their contribution to the enrichment of the analysis of past transformations and of the definition of future transition paths.

INDEX

Mots-clés : écologisation, participation, gouvernance alimentaire, alimentation durable

Keywords : greening, participation, food governance, sustainable food

AUTEURS

CLAIRE LAMINE

Directrice de recherche en Sociologie, INRAE , Ecodeveloppement, INRAE Domaine Saint-Paul - Site Agroparc 84914 AVIGNON CEDEX claire.lamine@inrae.fr

FLORENCE DODET

PNR des Monts d'Ardèche, florencedodet@yahoo.fr

CAMILLE DEMENÉ

PNR des Monts d'Ardèche, cdemene@parc-monts-ardeche.fr

DENIS ROTIVAL

DDETSPP Ardèche, denis.rotival@ardeche.gouv.fr

LUCIA LATRÉ

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, lucia.latre@gmail.com

NICOLAS SABOT

SCIC D'Ardèche et De Saison, scic.dads@gmail.com

LORRAINE CHENOT

NR des Monts d'Ardèche, lchenot@parc-monts-ardeche.fr

MARIE-PIERRE HILAIRE

Centre du Développement Agroalimentaire Ardèche le Goût, mphiltaire@ardechelegout.fr

ODILE AUDIBERT

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, odile.audibert@ardeche.chambagri.fr

PASCAL WALDSCHMIDT

Communauté de communes Beaume-Drobie, p.waldschmidt@wanadoo.fr

MARIE SIMON

Pétale 07, Marie Simon marie.simonchaussy@orange.fr